

# Championnat départemental du Morbihan 2023

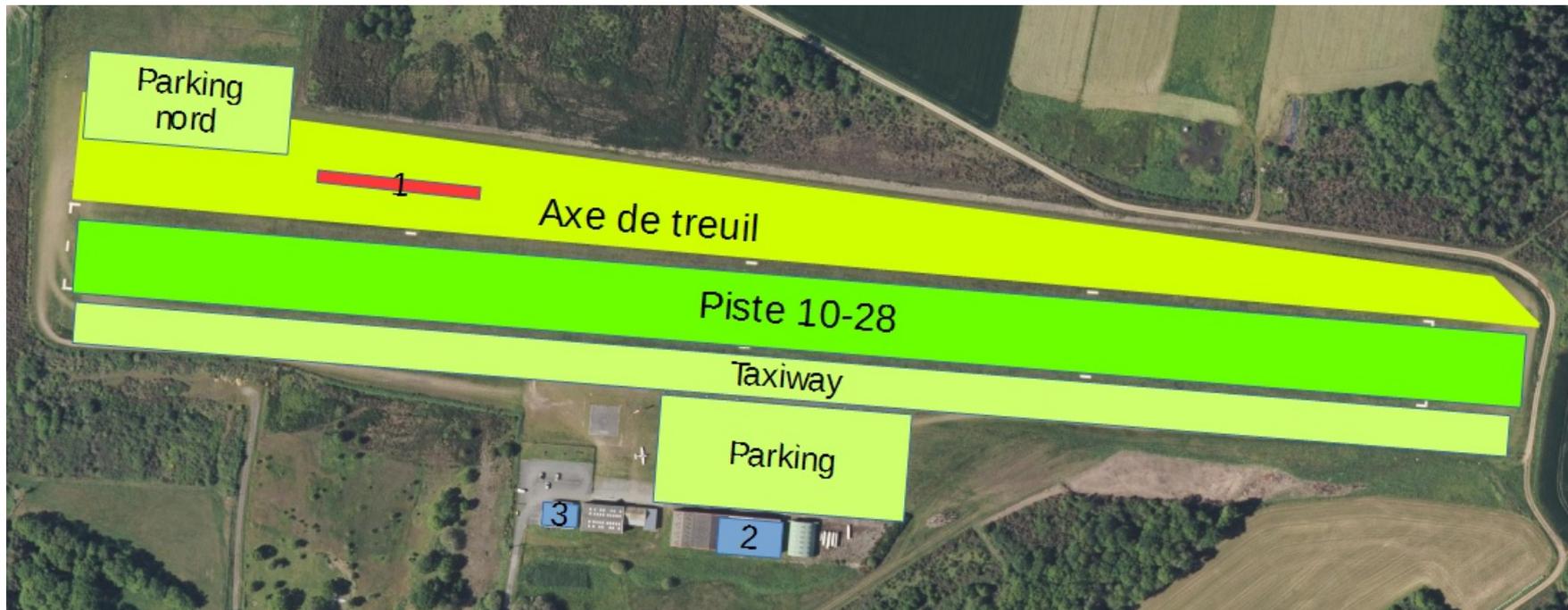
Auto Briefing

Version 8/7/2023

# Championnat départemental du Morbihan

Bienvenue

# Présentation du terrain



Piste : atterrissage et décollages.

Axe de treuil : atterrissage remorqueur et planeurs pendant les décollages.

1 : zone espèce protégée , pas posable (balisée)

2 : hangar planeurs (réservé basés)

3 : club house , briefing et bureaux.

# Présentation du terrain

Le terrain n'est pas à usage exclusif du championnat.

Mouvement possibles de l'ulm club, et de planeurs hors compétition :

Avant la mise en piste.

Après les décollages (quand tous les concurrents ont accroché leur premier thermique) .

Les mouvements clubs peuvent être interrompus en cas d'arrivée groupée.



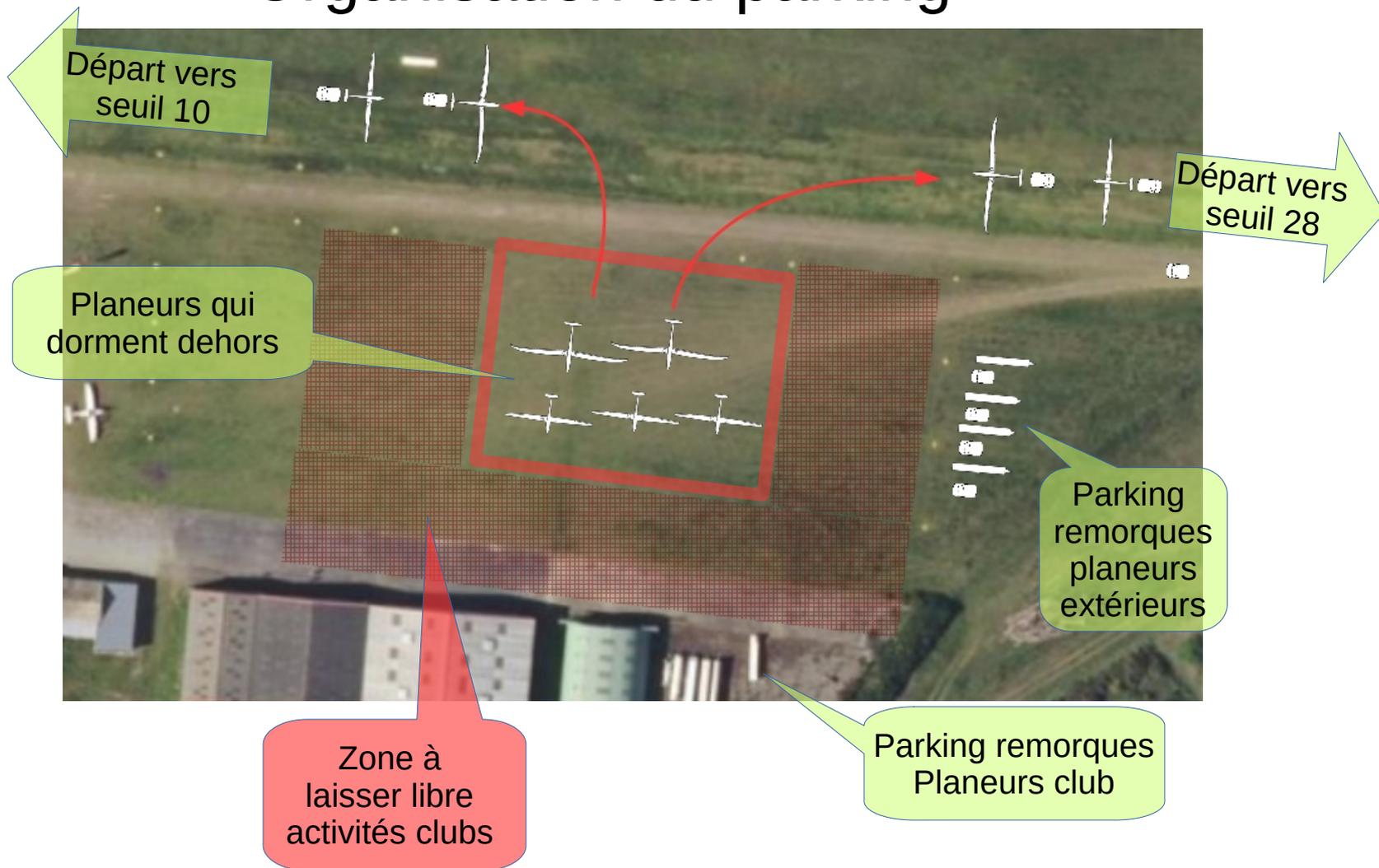
Terrain réservé aux basés et participants à partir de 10h.

# Horaire type journée

## (Coordination autres activités)

	Championnat	Autres aéronefs
Lever du soleil à 10h30	Préparation machines	Mouvements libres.
10h30	Briefing .	Fermé aux extérieurs. Mouvements libres locaux.
11h00	Mise en piste.	Piste fermée
13h15 (fonction de la météo)	Décollages.	Piste exclusive compétition. (fin quand les planeurs ont accroché leur premier thermique).
Pendant les circuits	Veille radio.	Fermé aux extérieurs. Mouvements possibles locaux.
Arrivée isolée	Veille radio	Usage mixte.
Arrivée groupée	Coordination radio	Piste exclusive compétition.
Fin des arrivées	Annonce radio	Mouvements libres locaux.

# Organisation du parking

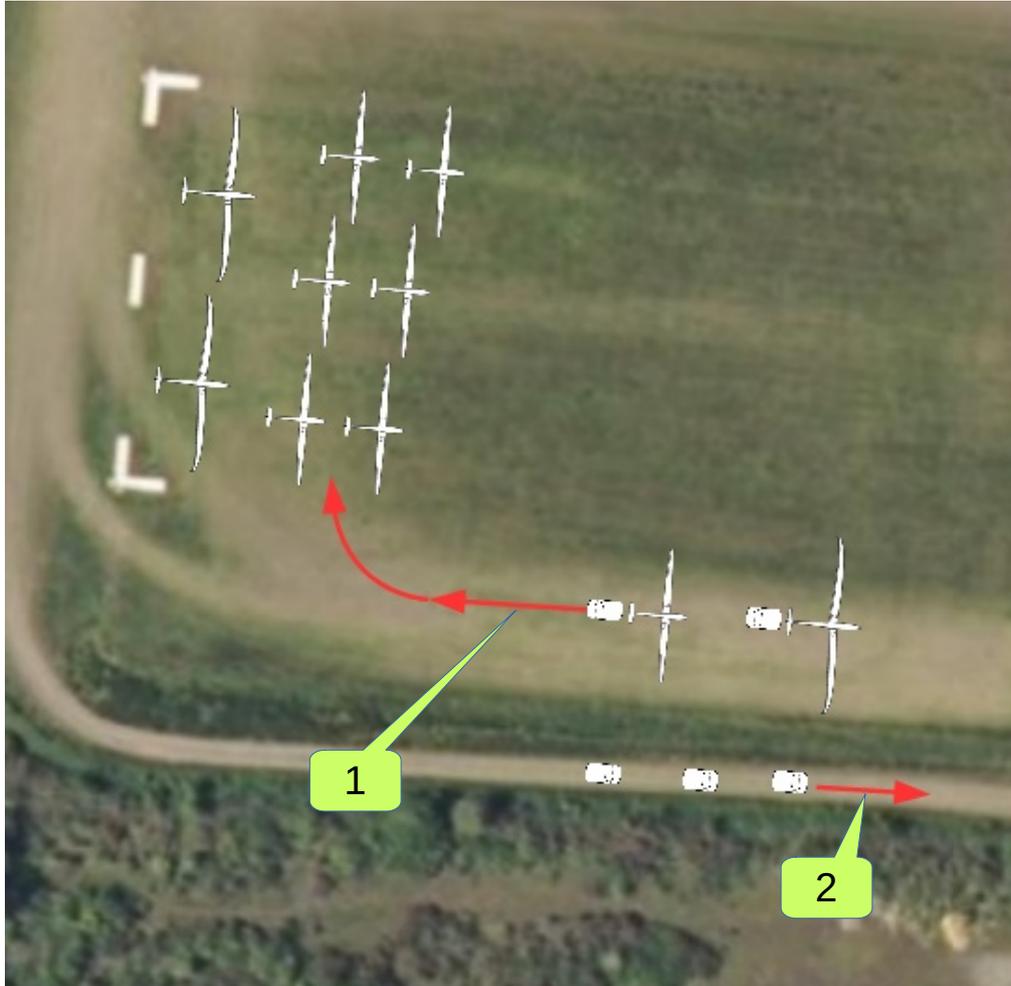


# Mise en piste 28



- Pas de mise en piste sans autorisation (pas avant le briefing).
- Grille libre. Sauf pour les biplaces, sur la ligne du fond.
- Les volontaires pour la ligne 2 doivent arriver en premier.
- Circulation des planeurs sur le taxiway (1).
- Les véhicules retournent au parking dès le planeur déposé.
- Retour des véhicules en serrant le plus possible le bord sud (2).
- Les véhicules roulent à 10 km/h max.
- Tous les véhicules ont évacué la zone 20 minutes avant l'heure prévue des décollages

# Mise en piste 10



- Pas de mise en piste sans autorisation (pas avant le briefing).
- Grille libre. Sauf pour les biplaces, sur la ligne du fond.
- Les volontaires pour la ligne 2 doivent arriver en premier.
- Circulation des planeurs sur le taxiway (1).
- Les véhicules retournent au parking dès le planeur déposé.
- Retour des véhicules par le chemin en contre-bas coté sud (2).
- Les véhicules roulent à 10 km/h max.
- Tous les véhicules ont évacué la zone 20 minutes avant l'heure prévue des décollages

# Atterrissages pendant les décollages



- Annonce radio dès que possible.
  - Le planeur pose **long** sur l'axe de treuil, en ligne droite pas de dégagement.
  - L'équipier du pilote est prêt avec le BO pour aider.
  - Un golfette club est prête avec écoute radio, fait traverser la piste sur autorisation du chef de piste. (entre deux décollages)
  - Le planeur est ramené au starter dès que c'est possible sans gêner.
- 
- En 28 : passer haut au dessus des arbres.
  - En 10 : passer à coté des renoncules.

# Atterrissages



- Annonce a 10 km et sur le cercle.
- Le planeur pose **long** , ne cherchez pas à faire le hangar, quelqu'un a besoin de place derrière vous.
- L'équipier du pilote est prêt avec le BO pour aider, le véhicule attend sur le bord.
- Le véhicule ne pénètre pas sur la piste.
- Un golfette club est prête avec écoute radio, fait traverser la piste sur autorisation chef de piste. (entre deux décollages)
- Le planeur est ramené au parking par le taxiway sans gêner

# Usage de la radio

- Identification par le numéro de concours.
- Pendant les décollages :  
Tous sur 118,250 MHz, en silence. Essais radio avant le premier décollage.
- Pas d'annonce au décollage ni au largage.
- Annonce vent arrière si un planeur n'accroche pas et pose.
- Annonce ouverture et autres messages sur 118,25 MHz et 122,650 MHz.
- Veiller 118,250 MHz à moins de 5 km du terrain,
- Pendant le circuit : usage libre des fréquences vol à voile.
- Annonces arrivée sur 122,650 MHz message : [n° de concours] 10km du cercle.
- Annonce sur le cercle sur 118,250 MHz : [n° de concours] sur le cercle Direct ou tour de piste.
- Attention : aide extérieure au concours = pénalité.



